



Genève

Bulletin municipal



janvier 2020





Secrétariat de mairie

Lundi Mardi Vendredi 9h - 12h

Mercredi Fermé

Jeudi 9h - 12h > 16h - 18h

Samedi* 10h - 12h

* Fermé le 4^e samedi du mois

5 rue Lyautey - 25870 Geneuille

Tél. **03 81 57 71 51**

Fax **03 81 57 74 41**

Mail mairiedegeneuille@wanadoo.fr

Site www.mairiedegeneuille.fr

Agence Postale Communale

Lundi Mardi Jeudi

9h - 12h et 13h30 - 17h

Mercredi

9h - 12h30 fermé l'après-midi

Vendredi

9h - 12h et 13h30 - 16h

Tél. **03 81 81 39 55**

CCAS Aide aux personnes
s'adresser à la mairie

Bibliothèque

Centre communal,

Mardi 16h30 - 18h30

Mercredi 10h - 12h

Samedi 10h - 12h

Responsable Anne POTIER

Tél. 03 81 48 24 77

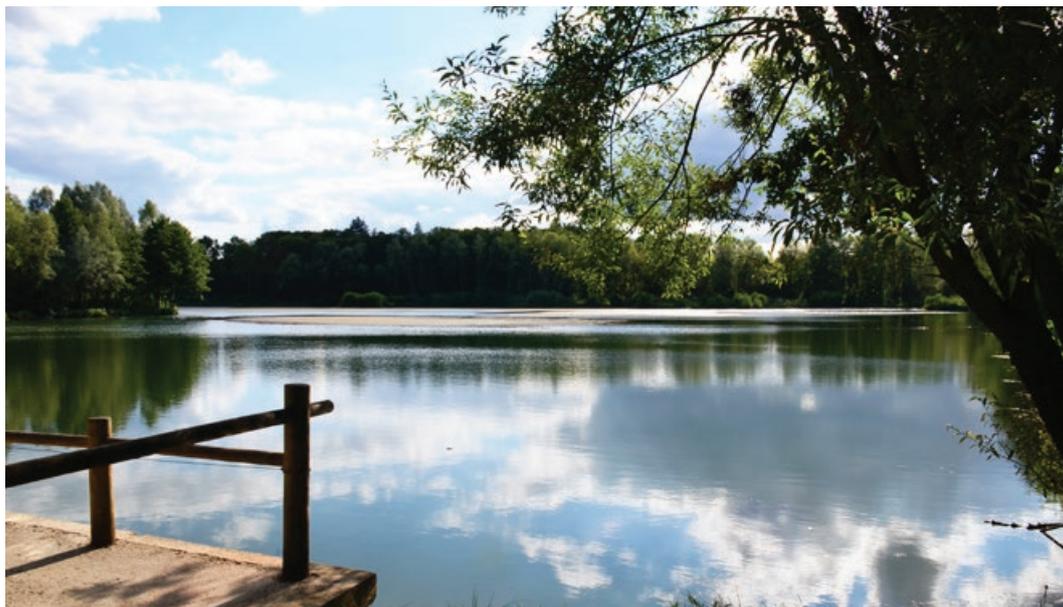
Service des eaux
et assainissement

VÉOLIA Tél. **0 969 323 458**

Périscolaire

Directrice Mme MOREAU

Tél. **03 81 21 63 80**



Permanences du Maire

Jeudi 17h - 18h

Samedi* 10h - 12h

* Fermé le 4^e samedi du mois ou sur rendez-vous

Les délibérations du conseil municipal, inscrites sur un registre, peuvent être consultées en Mairie, ainsi que les délibérations prises par le GBM.



Permanences des adjoints

Patrick OUDOT,

Environnement et vie scolaire

06 88 62 34 56

Daniel POURCELOT,

Urbanisme et aménagement

mercredi 14h - 15h sur RDV

Sylvie COUNIO,

Développement économique et culturel

lundi 11h - 12h

Mémo réglementations

Les feux

Conformément à l'article 23.3 du **Règlement Sanitaire Départemental**, le brûlage en plein air des déchets et détritiques de toutes natures est **rigoureusement interdit dans les agglomérations**.

De plus, interdiction générale de brûlage en plein air pour les ordures ménagères ou assimilées y compris les déchets verts.

Les fumées émanant des déchets en combustion sont souvent toxiques, en particulier pour les personnes atteintes de gênes respiratoires et pour les enfants.

Nous le rappelons : la qualité des relations avec nos voisins résulte d'abord du respect des règles de courtoisie et civisme. Si nous avons droit à la tranquillité, nous avons aussi l'obligation de respecter celle des autres.

Les bruits et les animaux - Propriétés privées

❗ **Les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

❗ **Les chantiers, les travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés**, réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein-air sont interdits : **tous les jours de la semaine de 20h à 7h et de 12h30 à 13h30, toute la journée des dimanches et jours fériés. À l'exception des interventions d'utilité publique en urgence.**

❗ **Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, ou ceux qui en ont la garde**, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

❗ **Les chiens**

Ils doivent impérativement être tenus en laisse sur le domaine public et un permis de détention est obligatoire pour les chiens de 1^{ère} et 2^e catégories.



Jean-Claude Petitjean

Le mot du Maire

Une nouvelle année commence. Nos souhaits de bonne année, bonne santé surtout, de réussite dans vos projets vont à chacun d'entre vous. Nous n'oublions pas les commerçants, les artisans, les chefs d'entreprises qui participent au développement et au dynamisme de notre commune ainsi que les professionnels libéraux. Des vœux de réussite à nos enseignants, à nos associations et aux jeunes dans leurs études.

N'oublions pas ceux qui souffrent ainsi que les personnes âgées qui quittent notre village pour un centre de vie. Une pensée également aux personnes qui nous ont quittés et à leur famille. Plus particulièrement à Monsieur André Feuillet qui avait beaucoup œuvré dans les commissions communales.

Nous souhaitons la bienvenue aux trois entreprises et aux habitants arrivés dans notre commune en 2019.

L'année 2020 sera marquée par les élections municipales les 15 et 22 mars prochains. Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer à ce scrutin doivent être déposées en mairie au plus tard le vendredi 7 février 2020. Les électeurs désigneront avec un seul bulletin de vote les conseillers municipaux et les conseillers communautaires qui siègeront à la communauté urbaine du Grand Besançon Métropole (G.B.M.) ainsi que dans les commissions d'études de celle-ci.

Les dotations financières pour l'année 2020 permettront de préparer sereinement le budget primitif.

Voici quelques travaux terminés fin 2019 et d'autres programmés, dont certains déjà en cours :

- Les classes primaires ont été dotées en novembre dernier de nouveaux équipements informatiques.
- Le plan local d'urbanisme a été approuvé par G.B.M. le 26 septembre dernier avec cinq nouveaux secteurs destinés à recevoir des logements, une maison des Seniors et des cellules commerciales.
- De 2007 à 2018 la surface dédiée à la construction d'habitations a été de quatre hectares et celle dédiée à l'activité et aux équipements collectifs de cinq hectares dont 2,6 hectares à la base de maintenance R.F.F.
- La mise en accessibilité de la salle de la Libération est terminée. Un nouveau chauffage plus économique a été installé. Tous les bâtiments communaux sont maintenant accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- Le Syndicat Mixte Doubs très haut débit a installé la fibre optique dans les trois zones artisanales. Ce déploiement se poursuivra au village en 2020. Celui-ci sera précédé d'une réunion publique.
- G.B.M. et la commune ont engagé en 2019 des travaux de sécurisation et de restauration de la rue Haute, de la rue de l'Abreuvoir et du chemin de la Prairie.

Ceux-ci se poursuivent cette année avec :

- au premier semestre l'enfouissement des réseaux,
 - au second semestre la sécurisation, la restauration des chaussées et la pose des trottoirs.
- Ces travaux sont financés à parts égales par G.B.M. et la commune.
- G.B.M. procédera cette année au renouvellement des chaussées de la rue de la Gratotte et de la zone artisanale des Planches et prendra en totalité le coût de ces travaux.
 - L'installation est prévue au cours du premier semestre d'un dispositif de vidéo-protection aux quatre entrées et sorties du village sous le contrôle de la Gendarmerie Nationale. Ce dispositif sera conforme au respect des libertés publiques et individuelles. Celui-ci sera utilisé par les services de l'État uniquement lors d'investigations et de réquisitions.

L'agence postale communale offre un nouveau service : vos achats commandés sur internet peuvent être livrés à l'A.P.C. à la date qui vous convient : c'est la « livraison choisie ».

Je remercie les conseillers municipaux pour leur investissement afin que vive notre village. Merci également à notre personnel communal qui tout au long de l'année s'implique et effectue un travail de qualité dans le but de toujours satisfaire nos concitoyens : personnel admi-

nistratif pour le secrétariat et l'agence postale communale toujours très appréciée, personnel technique, nos agents qui œuvrent auprès des enseignantes et des élèves et nos bibliothécaires.

Je souhaite également remercier nos enseignantes, les élus du C.C.A.S., les membres des commissions communales, des associations culturelles et sportives, du dispositif « voisins vigilants », du périscolaire.

Mes remerciements aux gendarmes d'École-Valentin, aux sapeurs-pompiers d'Émagny et à l'entreprise Capoccia qui assure gracieusement l'entretien de la statue de la Vierge rue Lyautey. Félicitations aux enfants pour leur présence très appréciée aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre.

Cette année nous rendons hommage aux treize militaires tués en opération extérieure en novembre dernier ainsi qu'aux trois sapeurs-pompiers qui ont perdu la vie pour en sauver d'autres lors des intempéries dans le sud de la France.

**À toutes et à tous,
Bonne et heureuse année 2020**

Le conseil municipal

1^{er} rang, de gauche à droite

Sandrine BOUTARD - 4^e adjointe,
Patrick OUDOT - 1^{er} adjoint,
Sylvie COUNIO - 2^e adjointe,
Jean-Claude PETITJEAN, Maire,
Pascale LOMONT, Jacques HERRMANN,
Pierrette VERDANT.

2^e rang, de gauche à droite

François LONGERON,
Charlotte GUENENGAYE,
Bernard BOURDENET, Michèle PANIZ,
Daniel POURCELOT - 3^e adjoint,
Daniel LOUCHE, Florence BEZ,
Marcel GRAND.



Les projets engagés



Patrick Oudot, 1^{er} adjoint

Gravière ENS (Espace Naturel Sensible)

Le nouveau plan de gestion prévu sur dix ans a débuté cet hiver avec des coupes et tailles d'arbres pour optimiser la lumière et faire progresser les roselières, l'installation de panneaux, la délimitation du sentier sur la plateforme et la pose d'une barrière à l'emplacement de l'ancien observatoire. La gravière affiche complet les journées ensoleillées : pêche, pique-nique et promenade.

Pêche : rappel du tarif des cartes de pêche

80 € à l'année (12 mois)

35 € au mois

20 € à la semaine

5 € à la journée

35 € à l'année

pour les jeunes de 12 à 18 ans

Gratuit

pour les enfants de moins de 12 ans.

La recette des cartes (2 500 €) permettra de lâcher des sandres ou brochets reproducteurs dans la réserve en décembre (ainsi que des truites de mars à mi-mai) ce qui rend le site de la gravière très attractif. Le concours annuel de pêche se déroulera le dernier week-end d'avril.

Forêt

Merci à Maxime Daclin, notre technicien O.N.F., pour l'accompagnement et le suivi de notre forêt.

Les recettes

Ventes 2019

Grumes de hêtre :

Les Avivés de l'Est pour la somme de 2 381 €

Grumes de chêne :

Scierie Deschaseaux pour 1 982 €

Bois de chauffage - billons de charmillie - trituration pour 23 664 €

Les dépenses

Frais de garderie : 2 375 €

Contribution à l'hectare : 203 €

Travaux sylvicoles O.N.F. : 4 230 €

Travaux d'abattage en forêt

Ets Petite Frères : 2 506 €

Travaux d'abattage camping : 550 €

Travaux de câblage : 165 €

Travaux d'abattage débardage

Ets Rinaldi : 11 517 €

Assistance technique O.N.F. : 1 095 €

Assiette des coupes 2020

Parcelle 3

Éclaircie : 3,58 ha - 90 m³

Parcelle 6

Éclaircie : 5,88 ha - 190 m³

Parcelle 10

Amélioration : 6,45 ha - 230 m³

Parcelle 11

Amélioration : 4,13 ha - 150 m³

Affouage

Le prix est fixé à **8,50 € le stère**.

Les portions, tirées au sort, estimées entre 8 et 12 stères, sont uniquement réservées aux habitants domiciliés à Geneuille.

Rôle d'affouage : les personnes doivent s'inscrire en mairie avant la vente en vue de définir le nombre de portions.



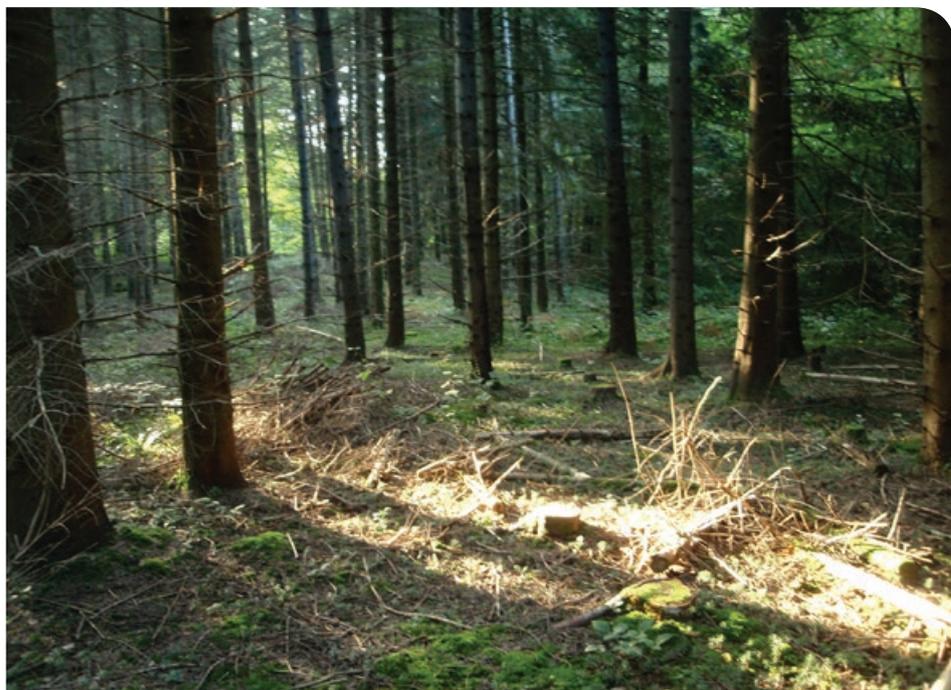
SMAMBVO (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon)

Le syndicat a vu ses compétences s'étendre aux communes du bassin versant de 9 EPCI en plus des communes riveraines de la rivière Ognon qui s'étend de Périgny sur l'Ognon à Bonnal. Quatre départements sont concernés : le Doubs, la Haute-Saône, le Jura et quatre communes de la Côte d'Or. La deuxième phase du contrat de rivière Ognon est en cours d'élaboration, le programme des actions à mener doit être prêt au plus tard ce printemps pour être ensuite validé à Lyon par l'Agence de l'Eau. Pour ce contrat, d'une durée de 3 ans, le syndicat a embauché un ingénieur, Aurélien Gesell. Cet emploi est financé par le SMAMBVO, la Haute Vallée de l'Ognon et subventionné par l'Agence de l'Eau et la Région à hauteur de 80 %.

Fleurissement

Merci à toutes les personnes dévouées qui participent à l'embellissement de notre village.

Belle et heureuse année à tous.
Patrick OUDOT



SMAMBVO

Syndicat Mixte d'Aménagement
de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon

Pour la sauvegarde de nos rivières Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Syndicat d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon a la compétence sur l'ensemble des affluents de la rivière Ognon.

Cela a permis de mettre en place un certain nombre d'objectifs sur les zones prioritaires.

Dans le cadre du partenariat avec le Grand Besançon Métropole, le Syndicat a proposé de mener une étude de réhabilitation du Jonchet et une demande d'intervention sur le ruisseau des Ardots (étang centre de Geneuille). Sur celui-ci la demande réglementaire est en cours pour une instruction police de l'eau. Le travail de terrain est déjà fait en partie par le service technique du Syndicat.

Le Syndicat a fait valider par l'ensemble des partenaires un nouveau

plan de gestion espace naturel sensible de la Gravière et des annexes sur 10 ans. Ce document propose une gestion et de nouveaux aménagements. Le programme devrait débuter en décembre 2019 avec des actions phares en 2021.

Le Syndicat a entrepris en 2019 d'importants travaux de réhabilitation sur le barrage de Cromary avec la réalisation d'une passe à poissons et d'une passe à canoës.

Pour 2021 le Syndicat validera avec l'Agence de l'eau et la Région Bourgogne Franche-Comté un nouveau volet du contrat de rivière Ognon sur 3 années sur l'ensemble du bassin versant de la rivière Ognon.

La préservation de nos rivières est une nécessité pour nos générations futures et pour la biodiversité.



Yves MARCHISET
Directeur du SMAMBVO
Tél. 06 07 63 23 16

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

SMAMBVO

Yves MARCHISET, Directeur
Maison de l'Ognon
70190 Boulot

Tél. 03 81 55 02 18 / 06 07 63 23 16
smambvo@wanadoo.fr



Sylvie Counio, 2^e adjointe

Développement culturel

Même si cette année nous n'avons pas pu accueillir le Théâtre de Caves pour des raisons d'insalubrité de La Cave, Geneuille n'a pas pour autant manqué de théâtre. L'été dernier, en juin, la troupe de Geneuille « L'Entremêlé » a donné un très beau spectacle sous la Halle de Devecey, « **La visite de la vieille dame** ».

Fin octobre, la troupe « Les Planches Comtées » de Riez, comptant parmi ses acteurs des habitants de Geneuille, a réjoui tous les spectateurs, salle de la Libération, avec une pièce de boulevard « **Ma femme s'appelle Maurice** ».

Et fin novembre, ce sont les tout-petits qui ont été gâtés avec un spectacle de la Compagnie Prune, « **L'Heure Bleue** », dans le cadre du Grand Huit mis en œuvre par le Grand Besançon, suivi par un goûter offert par la commune. Le succès a été tel que le spectacle a été donné deux fois.



Signalons ici que Geneuille compte parmi ses habitants une écrivaine, **Adeline DEMESY**, qualifiée de « Feel Good », qui a déjà publié trois livres et vient d'en sortir un quatrième pour aider les gens à se sentir bien. Nous lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite.



Développement économique



La **fibre optique**, tant attendue, est devenue opérationnelle l'été dernier pour les entreprises des Zones d'Activités

des Planches, de Vauverailles et de la Brevette. Selon le Syndicat du Très Haut Débit du Doubs, l'ensemble du village devrait voir arriver la fibre dans le deuxième semestre 2020. Encore un peu de patience !

Malgré l'incendie de l'ancienne poste qui les a obligés à changer d'emplacement, les Food Trucks marchent bien. Les pizzas **YAMI YAMI** et les poulets de **LA BASSECOUR EN FOLIE** ont beaucoup de succès. **BENTO TIME**, cuisine japonaise, démarre et doit encore trouver ses marques. En revanche, le KEBAB a dû renoncer faute de branchement électrique.

Pour raison de santé, le **garage Roëls** a dû cesser ses activités et nous en sommes profondément désolés ainsi que tous les passionnés de motos et de voitures anciennes.

Enfin, si vous souhaitez créer ou développer votre entreprise, **BGE** vous accompagne pour affiner vos idées, structurer votre projet, financer votre entreprise, développer votre activité et héberger votre entreprise.

Pour les contacter :
Siège social et pépinière
d'entreprises de Palente
2C-4J chemin de Palente
25000 BESANCON
Tél. 03 81 47 97 00
info@bgefc.org



Animations

Pascale LOMONT
Conseillère Municipale

FORMATION GESTES QUI SAUVENT

Avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Doubs

Vendredi 27 septembre 2019 à 18h à la Salle des Cérémonies

Cette formation a réuni 15 habitants de Geneuille avec des personnes de tout âge.

L'intervenant, M. Joly Benoit, a commencé par la théorie : bien examiner la situation, ne pas se mettre en danger, savoir alerter les secours, etc. Puis nous avons appris les gestes nécessaires à effectuer, selon chaque situation.

Nous avons alterné la théorie et l'exécution des gestes :

- Position latérale de sécurité
- Compression thoracique chez un adulte (massage cardiaque).
- Conduite face à un saignement abondant.

Mais aussi l'explication du fonctionnement et l'utilisation pratique du défibrillateur.

Je ne citerai pas tout le contenu pédagogique mais cette formation était très enrichissante.

Par retour d'information, les personnes qui étaient présentes ont beaucoup apprécié, car chacun a pu poser des questions et pratiquer les principaux actes.

Chacun a reçu une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent.

Un seul geste en cas d'urgence peut sauver une vie.

Conjoints, parents et grands-parents vous êtes les premiers à pouvoir agir.

Devant son succès, cette expérience est prévue d'être renouvelée.

FORMATION GESTES QUI SAUVENT
Avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Doubs

Vendredi 27 Septembre 2019 à 18h
A la salle des Cérémonies

Durée : 2 heures

Places limitées : 12 à 15 personnes

DES GESTES QUI SAUVENT

- Protection d'alerte
- Arrêt d'hémorragie
- Positions d'attente
- Réanimation cardiaque
- Surveillance

Des gestes simples qui peuvent sauver des vies.

Inscription et renseignements en mairie.

UNE SORTIE RÉUSSIE !

La Mairie a organisé une sortie le **6 décembre 2019** avec visite du Parlement Européen et détente au Marché de Noël de Strasbourg.

Départ de bonne heure le vendredi matin direction Strasbourg.

Une visite passionnante du **Parlement Européen**, accompagnée par un guide local, qui nous a expliqué le fonctionnement et les activités de cette institution.

Chacun des participants a approfondi ses connaissances au fur et à mesure de la visite.

Celle-ci s'est terminée par un moment convivial autour du plat traditionnel, une choucroute alsacienne et un verre de Riesling.

Dans une ambiance festive, chacun avait du temps libre l'après-midi pour déambuler dans les allées du **Marché de Noël** de Strasbourg avec ses illuminations en fin de soirée.

Tout était réuni pour la réussite de cette journée avec un bâtiment pleins de symboles, dont l'architecte est le même que celui qui a réalisé les plans de la City de Besançon.

Tout cela suivi par un public à l'écoute, attentif et satisfait de cette sortie.

Cette journée était organisée par Madame Lomont Pascale, conseillère municipale de la Mairie de Geneuille, et la Maison de l'Europe représentée en la personne de Madame Fuin Béatrice.

APPRENEZ À SAUVER DES VIES
FORMEZ-VOUS AUX GESTES QUI SAUVENT

Vendredi 17 Janvier 2020 à 18h à la salle des Cérémonies

Avec la participation de 2 animateurs

Places limitées : 15 personnes maximum
Session Gratuite de 2 heures

- Protection d'alerte
- Arrêt d'hémorragie
- Positions d'attente
- Réanimation cardiaque
- Surveillance

Durée formation : 2 heures.
Cette prestation est gratuite.
Inscription en mairie.
Places limitées 15 personnes max.

La municipalité de Geneuille vous propose de suivre une formation :

GESTES QUI SAUVENT
Le vendredi 17 janvier à 18h
à la salle de la Cérémonie

organisée par la Croix Rouge Française

Se former pour agir :

Conjoints, parents et grands-parents, vous êtes les premiers à pouvoir sauver des vies.

Les accidents domestiques sont les plus importants.

Apprenez à sauver des vies, dont celles de vos proches, avec une prestation théorique et un matériel pédagogique, accompagnés par 2 moniteurs.

- Protection d'alerte.
- Arrêt d'hémorragie.
- Positions d'attente.
- Réanimation cardiaque.
- Surveillance.

Durée formation : 2 heures.
Cette prestation est gratuite.
Inscription en mairie.
Places limitées 15 personnes max.



Dossiers d'urbanisme & PLU

➤ Dossiers d'urbanisme de l'année 2019

Cette année, le comité consultatif des permis de construire a étudié :

- 12 permis de construire
- 22 déclarations préalables
- 38 certificats d'urbanisme d'information
- 6 certificats d'urbanisme opérationnels
- 1 permis d'aménager
- 1 permis de démolir

➤ Vous allez déposer un permis de construire ou une déclaration préalable (déclaration de travaux) ?

En cas de création de surfaces nouvelles d'au moins 5 m² (habitation, extension, garage, piscine, places de parking, abri de jardin) vous êtes soumis à la TAXE D'AMÉNAGEMENT depuis la Réforme de la Fiscalité de l'Urbanisme applicable au 1^{er} mars 2012.

➤ La taxe d'aménagement comprend

- Une part départementale (taux compris entre 0 et 2,5%)
pour le département du Doubs : 1%
- Une part communale (taux compris entre 0% et 5%)
pour la commune de Geneuille : 5% depuis janvier 2017.

Plus de renseignements

sur www.service-public.fr rubrique Professionnels et entreprises /Fiscalité/ Impôts locaux /Taxes et redevances locales /Taxe d'aménagement.

➤ Adhésion au service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) du Grand Besançon

Rappel

Depuis le 1^{er} janvier 2017 c'est le service urbanisme de la CAGB qui instruit les autorisations suivantes :

- certificats d'urbanisme b,
- permis de démolir,
- permis de construire maison individuelle,
- permis de construire à enjeux,
- permis d'aménager.

➤ La Mairie instruit seulement les déclarations préalables.

Pour tout projet rentrant dans ce cadre vous pouvez venir vous renseigner au secrétariat avant la constitution de votre dossier.

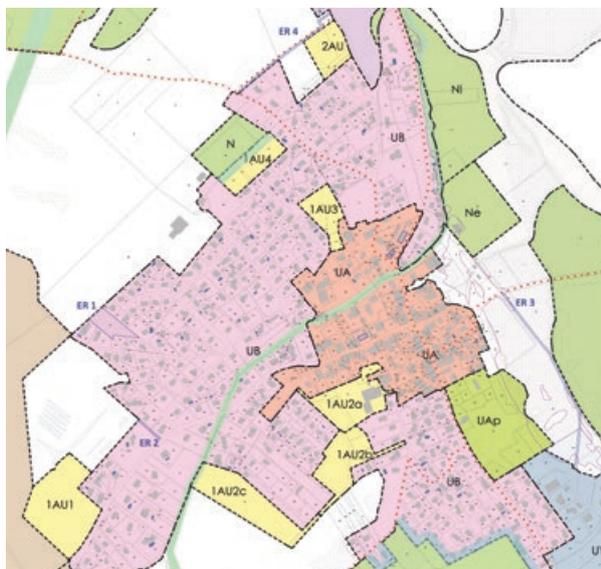
Coût des actes au 1^{er} janvier 2019

Types d'actes	Valeur	Coût mission de base	Forfait optionnel
Autorisation de travaux (AT-ERP)	0,4	129.50 €	estimé aujourd'hui à 60 € EQD (estimation faite du service rendu à ce jour pour le service Ville de Besançon)
Autorisation de Publicité (Publicité)	0,4	129.50 €	
Certificat d'urbanisme de projet (CUB)	0,4	129.50 €	
Déclaration Préalable (DP)	0,7	226.70 €	
Permis de construire Maison Individuelle (PCMI)	1	323.80 €	
PCMI modificatif	0,4	129.50 €	
Permis de construire (PC)	3	971.50 €	
Permis de construire modificatif	0,7	226.70 €	
Permis d'Aménager (PA)	3	971.50 €	
PA modificatif	1	0.00 €	
Permis de Démolir (PD)	0,7	323.80 €	

Économie réalisée pour la commune en 2019 en instruisant les déclarations préalables : 4 987,40 €.

➤ Permanences des services Autorisations des Droits Du Sol

Si vous avez des projets spécifiques, des questions particulières, vous pouvez aussi rencontrer les instructeurs de notre secteur :
Madame Guillemain Laurence ou Monsieur Longeot Jean-Charles sur rendez-vous au 03 81 87 85 89 ou par mail: secretariat.ads@grandbesancon.fr



➤ LES NOUVELLES ZONES URBANISABLES DU PLU 2019

ZONES (en jaune sur le plan) :
1AU1 ; 1AU2a ; 1AU2b ; 1AU2c ; 1AU3 ; 1AU4

Pour les informations complètes sur le PLU, utilisez le lien :
<https://www.grandbesancon.fr/infos-pratiques/urbanisme-voirie-travaux/plan-local-durbanisme-intercommunal/>

Actions de la Commission

« Bien Vieillir »



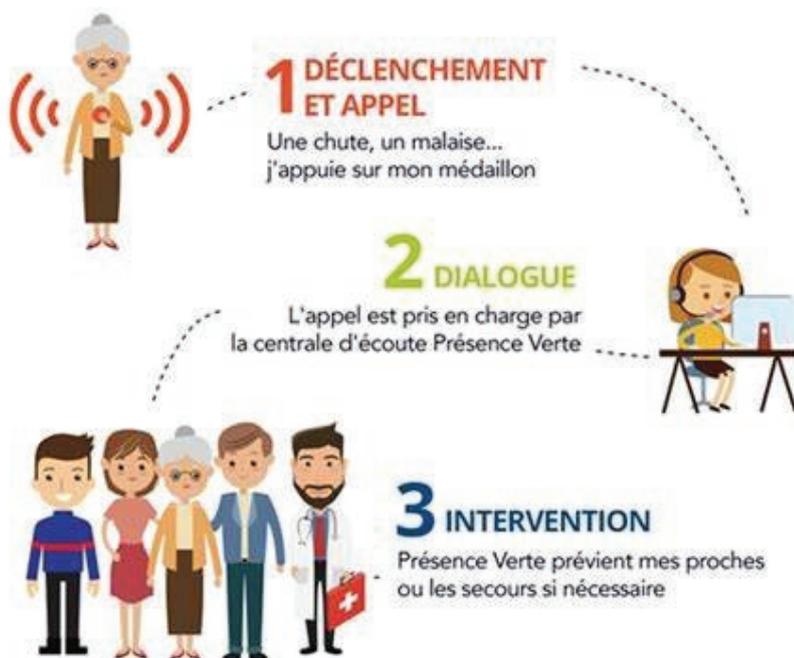
Sandrine Boutard, 4^e adjointe

Présence Verte

Depuis plus de 4 ans la commune de Geneuille est partenaire de l'association Présence Verte. Chaque année le nombre d'habitants faisant confiance à Présence Verte augmente.

À chaque cas une solution ; afin de trouver la vôtre vous pouvez directement joindre l'équipe qui est à votre écoute au 03 84 75 07 93.

Mentionnez bien que la commune de Geneuille est partenaire de Présence Verte et vos frais d'inscription seront réduits de plus de la moitié.



AVANTAGES JEUNES
...2019-2020...

DANS LE DÉPARTEMENT DU DOUBS
LA CARTE AVANTAGES JEUNES **ÇA SERT À TOUT!**

Et en particulier à l'éveil culturel et la pratique sportive
qui sont la priorité du Département pour la jeunesse

- CONCERTS
- SPECTACLES
- FESTIVALS
- MÉDIATHÈQUE
- MUSÉES ET PATRIMOINE
- ÉVÈNEMENTS SPORTIFS
- PRATIQUE SPORTIVE

Action en faveur des Jeunes de Geneuille

La carte Avantage Jeunes

C'est la cinquième année que cette opération remporte un grand succès. Le Centre d'Action Sociale et la Commission Spéciale Jeunes ont distribué plus de 185 cartes Avantage Jeunes.

Le prix préférentiel est toujours maintenu à **3 € au lieu de 8 €**.

AVANTAGES JEUNES
...2019-2020...

LA CARTE AVANTAGES JEUNES, **ÇA SERT À RIEN SAUF À TOUT CE QUE TU VAS FAIRE AVEC**

AVANTAGESJEUNES.COM

Actions de la Commission « Bien Vieillir »

Atelier Jeux

Venez jouer avec nous !

On n'a pas le droit d'être déprimé(e), de se sentir seul(e), de trouver les journées interminables, quand on apprend que le **vendredi après-midi**, il y a un club de jeux à Geneuille...

De 13h30 à 17h30, on oublie tous les soucis en jouant à la belote, au tarot... Mais les adeptes d'autres jeux sont les bienvenus. Il suffit d'être assez nombreux...

Alors on vous attend, salle des Associations, rue Maupomet.

Ambiance sympathique et chaleureuse garantie !!!



Le Colis de Noël

Le **samedi 21 décembre 2019** nous avons distribué aux 145 habitants de plus de 70 ans le colis de Noël, qui se composait principalement de produits issus des commerçants, artisans ou entrepreneurs de Geneuille.

Nous vous remercions pour votre accueil toujours aussi chaleureux.

Cette année nous sommes allés à la rencontre de **M. et Mme PAPE**.



Actions de la Commission « Bien Vieillir »

Gym Seniors

Et si vous veniez améliorer votre santé avec nous ?

La santé est notre bien le plus cher... Et pour la conserver, on nous préconise de manger 5 fruits et légumes par jour et de **BOUGER**.

Le potager, le club de Gym ne le possède pas, mais pour bouger, il y a **Jean-Philippe**, son sympathique animateur agréé par la CODEP-EPGV.

Tous les **jeudis matins de 9h30 à 10h30**, il vous attend à la salle de la Libération, 25 route des Papetiers.

Pendant une heure, il vous fera faire une gymnastique douce, adaptée à tous et en particulier aux seniors.

Chacun travaille en fonction de ses possibilités.

En juin un repas peut clôturer la fin de la session afin de faire travailler d'autres articulations !!!

Désormais plus de 18 participants sont assidus aux cours.



Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et tous mes meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2020.

Sandrine BOUTARD



École Primaire

L'école compte cette année 113 élèves.

Pour la rentrée 2020/2021, les effectifs sont en baisse !

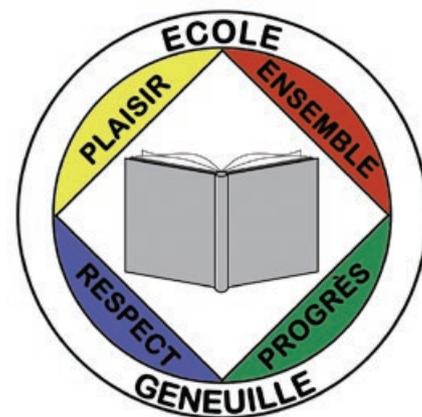
Merci d'inviter vos voisins qui ont des enfants scolarisables à se faire connaître !

Tél : 03 81 57 62 27

Mel : ecole.geneuille@ac-besancon.fr

Activités et Sorties 2018/2019

Tous les élèves ont travaillé à l'élaboration d'un **logo** pour leur école, en lien avec le projet « **Climat scolaire positif** ».



Classe de GS/CP

Les élèves ont assisté à différents spectacles proposés :

- par les Jeunesses Musicales de France au Petit Kursaal à Besançon :

La Converserie en mars, **Tam Tam** en novembre

- et par Les Deux Scènes au Théâtre de l'Espace à Planoise : **Chewing-gum silence**, **Le petit nouveau** en mars.

Un **spectacle d'ombres chinoises** en décembre, offert par la Mairie, a ravi les enfants.

L'USEP a permis une **rencontre athlétisme** à Saint-Vit en décembre et une **journée randonnée** à Noironte en juin.

Une **initiation au handball** a été proposée aux élèves en fin d'année.

La Maison de la Nature à Brussey a accueilli nos élèves en fin d'année pour une **animation « Mission pollens »** et un parcours en autonomie. Les enfants ont été ravis de jouer aux abeilles et de prendre conscience de leur rôle dans la pollinisation. Ces thèmes : biodiversité, abeilles... avaient été abordés lors de notre participation aux ateliers proposés par les élèves agriculteurs à Micropolis lors de la Foire Comtoise en mai.



La classe de CP/CE1

Au cours de cette année, nous avons assisté à **trois projections au cinéma Mégarama** : Le voleur de Bagdad (17 janvier), Azur et Asmar (19 mars) et Robin des bois (6 mai). Cette activité nous permet de faire connaissance avec de vieux films ou des films d'animation que nous n'avons pas l'habitude de voir.

Le 28 mai, nous sommes allés à la rencontre d'élèves agriculteurs à la **Foire Comtoise**. Ils nous ont parlé des vaches et du miel...

Nous avons aussi assisté à **deux concerts** par le biais de l'organisation des Jeunes Musicales France (le 15 novembre et le 9 avril).

Le 21 décembre, la municipalité de Geneuille a offert aux enfants de l'école un **spectacle d'ombres chinoises** et à la veille des vacances de Noël, nous avons **chanté** pour nos familles.

Enfin, la classe a pu bénéficier d'un **cycle de natation** à la piscine Croppet du 29 janvier au 2 avril. Les élèves de CP/CE1 ont aussi accueilli des **chenilles** qui se sont transformées en papillons, libérés aux abords de l'école.

Pour la fin de l'année, tous les enfants de l'école ont profité d'un **cycle de handball**, qui malheureusement n'a pas pu se finaliser par un tournoi à cause de la canicule.



Classe de CM1/CM2 de Mme David

Nous avons fait deux sorties dans le cadre de « **École et cinéma** » : le 17 janvier, nous sommes allés voir « Le voleur de Bagdad » et le 19 mars « Azur et Asmar ».

Le 7 décembre, nous sommes allés au **théâtre** de Besançon assister au spectacle intitulé « Le bestiaire d'Hichem ».



Classe de CE2/CM1 de Mme Javel

Durant cette année scolaire, nous avons assisté à un spectacle au **théâtre** des 2 scènes, « Le bestiaire d'Hichem », et à un **film**, « Les aventures de Robin des Bois ».

Nous avons participé à un **cycle handball** organisé par le Pôle Handball de Besançon.

Nous avons cultivé des **champignons** et élevé des **escargots**.

Nous avons reçu nos **correspondants de l'école de Sampans** (39) pour leur faire découvrir la forêt de Geneuille et le Musée des Beaux-Arts de Besançon. Puis

nous les avons revus une deuxième fois à Dole, en découvrant la ville grâce à un jeu de piste et une participation aux ateliers Pasteur.

Et surtout nous sommes allés une semaine en **classe de découverte aux Grangettes** du 3 au 7 juin 2019 avec au programme : canoë-kayak, paddle, découverte de la faune et de la flore, visite d'une fromagerie...



Nous avons participé à la « **Semaine de la presse** » en mars 2019 et, à cette occasion, nous sommes allés visiter les locaux de France Bleu à Besançon le 18 mars. Nous avons été accueillis par une journaliste qui a bien voulu répondre à toutes nos questions avant la visite. Cela a été le point de départ de notre travail sur les articles de presse et, en juin, nous avons sorti le **premier numéro de notre journal de classe**.

Le 8 avril, les élèves sont venus à l'école avec leur vélo afin de passer l'**APER**, encadrés par un gendarme.

Le 3 mai, les CM2 ont **visité le collège** en prévision de leur rentrée en sixième. Ils ont pu être rassurés et ont posé toutes leurs questions.

Nous avons correspondu toute l'année avec la **classe de CM2 de l'école Fanart de Besançon**. Les élèves de Besançon sont venus passer une journée à Geneuille le 17 juin. Nous leur avons fait visiter la forêt, la gravière et avons pratiqué des activités sportives et artistiques. Ensuite, nous sommes allés à Besançon les rejoindre pour un parcours historique dans la ville le 24 juin.

Bibliothèque



Avec ses trois plages horaires,

- le mardi de 16h30 à 18h30,
- le mercredi de 10h à 12h
- et le samedi de 10h à 12h,

votre bibliothèque municipale met à votre disposition plus de 6000 livres dans un cadre très agréable.

La bibliothèque a organisé cette année pour la première fois un **vide-étagère** avec la complicité du Relais Familles Assistantes Maternelles de la Dame Blanche.

Tout l'argent récolté a permis d'acheter des livres pour les enfants. Vous pourrez les découvrir début janvier.

Du coup, nous recommencerons le **dimanche 29 mars 2020**.



La cotisation, qui n'a pas subi l'inflation, est toujours à **8 euros par famille et par année**.

Cette année devrait voir la mise en place du réseau entre quatre bibliothèques : Cussey sur l'Ognon, Geneuille, Devecey et Vieilley. Cela devrait nous permettre de vous proposer plus de livres et peut-être plus d'animations.

**Venez découvrir ou redécouvrir la bibliothèque municipale !
Les bénévoles**

Grand Besançon Métropole

« Suite à l'extension des compétences de la CAGB par arrêtés préfectoraux des 6 novembre 2018 et 21 février 2019, il est proposé de se prononcer sur la transformation de la communauté d'agglomération en communauté urbaine. Si la majorité qualifiée des communes membres de la CAGB se prononce favorablement sur cette transformation dans un délai de trois mois, le Grand Besançon deviendra communauté urbaine au 1^{er} juillet 2019. »

C'est ainsi que depuis le 1^{er} juillet, en présence de Madame Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, la commune de Geneuille fait partie de la communauté urbaine Grand Besançon Métropole. « Ce nom constitue une réponse aux enjeux d'attractivité de notre territoire. »



Changements dans les transports



A compter du **04 novembre 2019**

Modifications des horaires sur votre ligne 68

Horaires avancés pour l'arrivée à Temis de 7H45.

Consultez les horaires à partir du **01 novembre 2019** sur notre site internet.

Se Déplacer > Horaires
> www.ginko.voyage



A compter du **04 novembre 2019**

Modifications des horaires du Dia 206

Les horaires seront avancés de 6 minutes le matin.

Consultez les horaires à partir du **01 novembre 2019** sur notre site internet.

Se Déplacer > Horaires
> www.ginko.voyage



Grand Besançon Métropole

Événements

Deux événements organisés par le Grand Besançon ont cette année concerné Geneuille :

- le spectacle pour les tout-petits **L'Heure Bleue** dans le cadre du Grand Huit, 8 spectacles sur 8 mois dans 8 communes de Grand Besançon Métropole.



- le **Festival Outdoor « Grandes Heures Nature »**



Geneuille se met... à l'Heure Bleue

« Un poème visuel, sonore et textile », tout en nuances de lumière, voici ce que propose la Compagnie Prune de Besançon.



Intitulé L'Heure Bleue, ce spectacle imaginé pour les tout-petits et leur famille entre dans le cadre de la nouvelle saison nomade baptisée « Le Grand Huit », produite par l'association Côté Cour et soutenue par Grand Besançon Métropole.

Cette saison présente d'octobre à mai, dans 8 communes de l'agglomération, 8 spectacles destinés au jeune public hors temps scolaire, donnés par des compagnies professionnelles locales, régionales ou nationales.

Ce moment entre chien et loup...

« Pour notre premier spectacle très jeunes spectateurs (en crèche et en maternelle), notre imaginaire s'est laissé porter vers ce moment de bascule entre la nuit et le jour, juste avant que le soleil ne se lève », l'heure dite bleue, évoque Leslie Montagu, auteure.

Un thème judicieux selon les pédiatres, capable de « dédramatiser » ce passage de la nuit au jour (et inversement) « souvent assorti d'agitations et de pleurs chez les nourrissons, première notion de temps qui s'impose au nouveau-né, première porte d'entrée vers le cycle circadien ».

Source : magazine Plus



CHEZ LYDIE

En reprenant le café-restaurant-tabac du village en octobre 2009, Lydie et Laurent JUDLIN se sont réparti les activités.

Laurent, cuisinier professionnel, concocte la cuisine « plat du jour » et Lydie a en charge le café et le tabac-journaux.

Au fil des années, toujours désireux de donner plus d'ampleur à leur commerce, ils ont ajouté l'un et l'autre de nouveaux services à leur enseigne. Côté restaurant : sandwicherie, plat du jour à emporter et, de mai à septembre, poulets et jarrets cuits à la broche sur commande. Côté bar-tabac : café à emporter et surtout Loto FDJ.



Un grand regret, entre autres, est de ne pouvoir disposer de place pour une petite terrasse à la belle saison. Lieu convivial par excellence au centre de Geneuille, vous pouvez y passer la journée - ce que font un certain nombre d'habituels - puisque « Chez Lydie » ouvre de 7h à 19h du lundi au samedi, et de 8h à 12h30 le dimanche. Quel que soit le moment, vous y serez toujours bien accueilli.



HURTER RÉCUPÉRATION SERVICES

Patrick HURTER s'y connaît en fers, métaux et récupérations de toutes sortes. Depuis huit ans à son compte, il a travaillé chez LAZAR-LEVIEUX à Devecey pendant 20 ans.

L'activité de ferrailleur-brocanteur s'est transmise de père en fils depuis quelques générations avec d'autres activités comme la vannerie et les antiquités.

La mention « services » sur sa carte n'est pas un vain mot, il est toujours prêt à rendre service. Vous pouvez demander à Patrick HURTER les objets les plus insolites, il se débrouillera pour vous les trouver. Dans son domaine, son réseau professionnel est plus performant que le web !



HR Hurter Récupération Services
Débarras

Débarresse cave, grenier, maison, appartement, collectivités, usines

Enlèvement de fer et métaux

Entretien de propriété

Travail rapide et soigné

17 chemin de laThere
25870 GENEUILLE

Patrick Hurter
06 70 08 35 36

SÉPHE 1 37668031000023





HÔTEL RESTAURANT DE LA DAME BLANCHE

Depuis 3ans ½, le chef Anthony SERRA et son épouse ont repris cet établissement de prestige, le CHÂTEAU DE LA DAME BLANCHE, hôtel 3 étoiles et restaurant gastronomique, édifié dans un parc magnifique de sept hectares.

Ils ont choisi le ginkgo biloba pour redonner une nouvelle identité graphique à la maison, davantage tournée vers la nature. Pourquoi cet arbre particulièrement ? Parce qu'il est présent dans le parc en plusieurs exemplaires dont l'un abrite en ses branches une chambre cabane.

L'hôtel compte 38 chambres, dont 3 cabanes dans les arbres, qui font l'objet de rénovations pour toujours



offrir à sa clientèle des prestations à la hauteur de sa catégorie.

Le restaurant gastronomique peut servir de 50 à 55 couverts et si on ajoute les autres salles, le chiffre peut monter jusqu'à 200 personnes. Le menu « Éveil des Sens » est

changé chaque semaine. Il faut ajouter le menu du jour et la carte, modifiée en fonction des produits et de l'inspiration du chef.

Au CHÂTEAU DE LA DAME BLANCHE, tout est fait pour que les clients vivent des moments d'exception.



UN MONDE DE VINS

Laurent VIENET a repris depuis 2004 ce commerce qui s'appelait alors LA CAVE CATALANE, intitulé exotique s'il en fut en pleine Franche-Comté.

Après un essai de petite épicerie de dépannage en 2014, Laurent VIENET a changé le nom de son commerce et a développé une activité de traiteur à domicile à partir de 2016.

Le succès est tel qu'il doit refuser un client sur deux et que le carnet de commandes est complet jusqu'à fin 2020 !

Il faut dire que tout est cuisiné à la demande avec des produits frais par Madame VIENET, pâtissière étoilée, et que, « cerise sur le gâteau », les tarifs sont très raisonnables.



Il dispose de tout le matériel pour organiser un banquet et bien sûr il fournit aussi les boissons. Il travaille 7 jours sur 7 aussi bien avec des particuliers pour des fêtes de familles qu'avec des entreprises, des universités et des structures telles que la Préfecture du Doubs ou la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Vous n'avez plus qu'à prendre votre place dans la file d'attente et à être patient...



LES ENTREPRISES ÉVOLUENT



RTE (Reffet Transport Express)

L'entreprise de transports Reffet Transport Express a réalisé en 2019 un bond qualitatif énorme en s'installant dans ses nouveaux locaux, ZA des Planches. Bureaux confortables, en cours d'équipement de la fibre optique, hangar de stockage modulable, quais de chargements ultra-modernes, immense parking pour les camions, ont permis à RTE de gagner en efficacité et en rapidité et de développer leurs marchés : sur les distributions locales en petits véhicules, sur les transports Grand Est, et un peu à l'international, à la demande et, toutes les semaines, des transports lourds vers la Bretagne et le Sud-ouest.

De ce fait, RTE a transmis son activité de taxis à la Société des Taxis GRÉGOIRE, qui dispose d'un guichet d'accueil dans ses locaux.



TAXIS GRÉGOIRE :
06 33 57 66 69.



GENEUILLE AUTOMOBILE

Depuis l'été dernier, l'entreprise s'est dotée de la fibre pour ses communications et en est pleinement satisfaite.

GENEUILLE AUTOMOBILE a fini d'aménager son parking et installé une clôture tout autour. Les véhicules sont ainsi en sécurité dans l'enceinte de l'entreprise et l'accès au garage est plus engageant pour la clientèle d'habités comme pour les futurs acheteurs.



ANOXYD

L'entreprise marche bien.

Elle compte de plus en plus de clients et va devoir assez rapidement augmenter son personnel.

L'entreprise s'est dotée d'un local supplémentaire et a beaucoup investi dans de nouvelles machines, ainsi que dans la sécurité. Tous ces éléments contribuent aussi au développement d'ANOXYD à l'international, qui représente déjà 10% de leur volume d'activité.



LES ENTREPRISES PARTENAIRES DU COLIS DES ANCIENS

Cinq entreprises et commerces de Geneuille ont participé aux colis des anciens :

Chez **CRÉA BISONTINE**, Sandrine a imaginé et créé un décor original pour le sac en toile contenant toutes les bonnes choses choisies cette année pour le colis.



Chez **Dominique GUIGNARD**, les ruches ont fourni le délicieux pot de miel toutes fleurs qui va enchanter les petits déjeuners ou les goûters.



Chez **UN MONDE DE VINS**, Laurent a fourni les bouteilles de vin : un bordeaux blanc moelleux « les Arguillets » et un Buzet « les Prieurs de Fonclaire ».



Chez **G&J**, Gypsy et Julien ont concocté sur mesure le petit pâté en croûte et la mousse de foie de volaille.



Chez **LA GENEUILLOISE**, Momo a complété le régal avec des douceurs maison : rochers suisses, macarons et meringues.



Merci à eux pour l'excellence de leurs prestations.
Grâce à eux, Noël a eu encore davantage un goût de fête.

👉 Liste des associations

▪ Club Amitié et Concorde

Mme Michèle PANIZ
23, rue des Combes
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 73 11

▪ Association Culturelle et Sportive

M. Daniel ANDRE
6, rue des Bruyères
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 75 75

▪ Association de Chasse

M. Frédéric BEORD
5 a, rue Maupomet
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 60 37

▪ Association des Donneurs de Sang

Présidente : Mme Lucienne GUENOT
12 rue des Chenevrières
70190 BUTHIER
Tél. 03 81 56 88 06

▪ Association Familles Rurales

Président : M. Sylvain QUINART
frgeneuille@gmail.com

▪ Association la Chenille

Présidence collective
lachenille.geneuille@gmail.com

▪ Tir sportif de Geneuille

M. Michel GORMOND
12, rue du Coteau
25220 THISE
Tél. 03 81 61 07 64 ou 09 61 32 11 65

▪ Les Mains Bricoleuses

M. Nelly MIVELLE
24, route de Chevanney
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 69 30

▪ Team Geneuille Vélo

Président : M. Didier MARINESSE
didiermarinesse@gml.com
Tél. 06 74 54 45 64

Vie associative

L'Association culturelle et sportive de Geneuille

Voici 2020, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'activité **MARCHE**, bien encadrée par Jacqueline Millon, débute toujours tous les mardis après-midis dès 14h, départ au parking du terrain de foot, par tous les temps, allure à convenir : circuits sur le village et les environs dans une ambiance très conviviale !!! Les inscriptions peuvent se faire sur place.



Pour 2019, l'ACSG avait organisé pour ses membres un voyage en bus pour visiter les alentours du **Lac du Bourget**. Nous arrivâmes à destination en milieu de matinée au petit village de Lavours pour une visite de la cuivrerie dinanderie. Puis direction lac du Bourget par le canal de Savières. Repas croisière avec vues imprenables sur l'abbaye de Hautecombe, le château de Chatillon, etc. Cette très belle journée se termina par une visite libre de Chanaz.

👉 Activité musicale : orchestre « DAG »

Cela fait maintenant plus d'un an que cinq musiciens se retrouvent en répétitions régulières et assidues dans une ambiance très conviviale. Leur répertoire ne compte pas moins d'une vingtaine de titres d'inspiration rock et blues.

Au chant : Géraldine
Guitare Basse : Anthony
Guitare solo : Alain
Guitare rythmique : Guillaume
Batterie : Dany

Leur répertoire est cours d'élaboration finale. Certainement à bientôt sur scène !!!!!



L'Assemblée Générale aura lieu début mars 2020, vous y êtes tous conviés avec vos idées, suggestions et bonne humeur.

Bonne année à tous et à bientôt.
Le Président

La Chenille



Association des parents d'élèves de Geneuille

Tout d'abord, j'adresse un immense merci à l'ensemble du conseil d'administration pour son investissement sans faille tout au long de l'année dans les différents projets de l'association.

Merci également aux parents ayant pu nous accompagner ponctuellement dans nos actions au cours de cette année.

Un grand merci à l'équipe enseignante pour leurs sorties, pour leur aide...

Présentation

Pour rappel : il ne faut pas confondre La Chenille et parents élus au conseil d'école. En effet, dans chaque école publique, en début d'année scolaire, les parents d'élèves élisent une liste de parents délégués pour les représenter au conseil d'école. Les rôles du conseil d'école et les droits et devoirs des parents élus sont régis par le code de l'éducation.

La Chenille est une association indépendante de « loi 1901 », régie par ses statuts, composée de parents d'élèves dont l'existence dans une école est facultative.

Dans les faits, un même parent peut être membre de la Chenille et élu au conseil d'école.

La Chenille a pour but de financer les activités et projets scolaires de nos enfants, ce qui permet une diminution du coût de participation demandé aux parents... mais il y a également un lien associatif entre parents d'élèves et enseignantes.

Chaque parent est le (la) bienvenu(e) à La Chenille. Si vous souhaitez être adhérent de l'association, envoyez-nous un mail à lachenille.geneuille@gmail.com.

Bien sûr, il est également possible de contribuer aux différentes manifestations sans être adhérent ou membre du CA de la Chenille

Pour vous tenir informé(e) des nouvelles de l'association :

- Consultez les mots distribués régulièrement dans les cahiers.
- Consultez vos mails (si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez encore donner vos adresses mails !).



Bilan moral 2018-2019

Manifestations organisées

- Assemblée générale et apéritif de bienvenue (octobre 2018)
- Vente de fleurs, bulbes automnaux (octobre 2018)
- Vente de gourdes (novembre 2018)
- Vente de fromage (décembre 2018)
- Fête de Noël et tombola (décembre 2018)
- Carnaval (février 2019)
- Vente de fleurs (mai 2019)
- Vente de tote bag porte monnaie (juin 2019)
- Fête de fin d'année (juin 2019)

Cette année, il y a eu un regain de motivation :

- les adhésions ont été plus nombreuses que l'année précédente
- la vente de fleurs a été de nouveau un succès : des plants de qualité, beaucoup de personnes du village venues acheter, nous déplorons néanmoins le peu de parents mobilisés pour cette action.
- les ventes de gourdes, fleurs, fromage et tote bag ont été un franc succès aussi.

Mais nous déplorons notre manque de chance sur le temps pendant les fêtes de l'école (Noël et fin d'année), ce qui a eu un impact sur notre bénéfice.

Représentation de la chenille sur les 3 conseils d'école :

65 familles sur 85 ont adhéré.

Activités et manifestations prévues de septembre 2019 à juin 2020

Dates et manifestations confirmées :

- Vente de bulbes : octobre 2019
- Buvette théâtre : 26 octobre 2019
- Vente de sapins, buvette : 6 décembre 2019
- Vente de fleurs : 3 mai 2020
- Fête de fin d'année : juin 2020
- Vente de fromage : 20 décembre 2019

Actions qui auront peut-être lieu :

- Carnaval
- Chocolat : avril 2020
- Vente de sacs ou autre
- Repas "choucroute" : 9 février 2020
- Tombola

Pour l'instant, 40 familles adhérentes sur 86. (il est encore temps d'adhérer !!!!)

2000 € seront donnés aux enseignantes à répartir entre les classes. Nous financerons également l'USEP pour les classes de PS/MS, GS/CP et CM1/CM2. Enfin nous participerons au financement du voyage aux Grassettes de la classe de CE2/CM1.

Toutes vos idées d'autres manifestations ou activités sont les bienvenues !

Vous pouvez être porteur de cette action, tout est possible !

Mot de la présidente

Après 2 années de mandat en tant que présidente, j'ai décidé de ne pas me représenter. Personne au sein du CA n'a souhaité reprendre la présidence. Donc pour ne pas dissoudre La Chenille, nous avons décidé de changer les statuts de l'association et de fonctionner en mode « collégial ».

Qu'est-ce que le mode collégial ?

C'est une association qui fonctionne de façon nouvelle. Avec un collège de personnes toutes égales. C'est un collectif. Chacun des membres du collège a les mêmes responsabilités. Le collège de l'association implique plus et donne plus de responsabilités partagées. Donc ce mode collégial consiste à organiser une répartition du pouvoir entre différents groupes identifiés parmi les membres de l'association.

Une association sans président, c'est plus collectif !

Le changement de statuts a été voté à l'unanimité lors de l'AGE du 8 octobre 2019.

Nous restons à votre écoute et vous souhaitons une très bonne année 2020.

Les membres de LA CHENILLE : Mélanie, Alice, Julie, Claire, Anne-Lise, Ophélie, Émilie, Cécile S., Émilie, Nadège, Sandra, Frédérique et Cécile V.

Amitié & Concorde



↳ Repas choucroute

Quel succès que le repas choucroute du 26 octobre 2019 !!! Plus de 80 personnes se sont retrouvées à midi pour déguster l'excellente préparation de Laurent, de la Cave Catalane.

Après le dessert, chaude ambiance animée par un musicien qui a entraîné sur la piste danseurs chevronnés et amateurs. À refaire sans hésitation en 2020 !!!

À noter également que le club recevra le 9 janvier 2020 la chorale de l'école qui viendra nous égayer de ses belles chansons..

Et toujours nos réunions le 2^e jeudi de chaque mois, pour les supers lotos et le goûter réparateur après de si grands efforts !!!



↳ Club « Amitié et Concorde »

Le club « Amitié et Concorde » se réunit le **2^e jeudi de chaque mois** à la Maison pour Tous, place du Chenil à Geneuille.

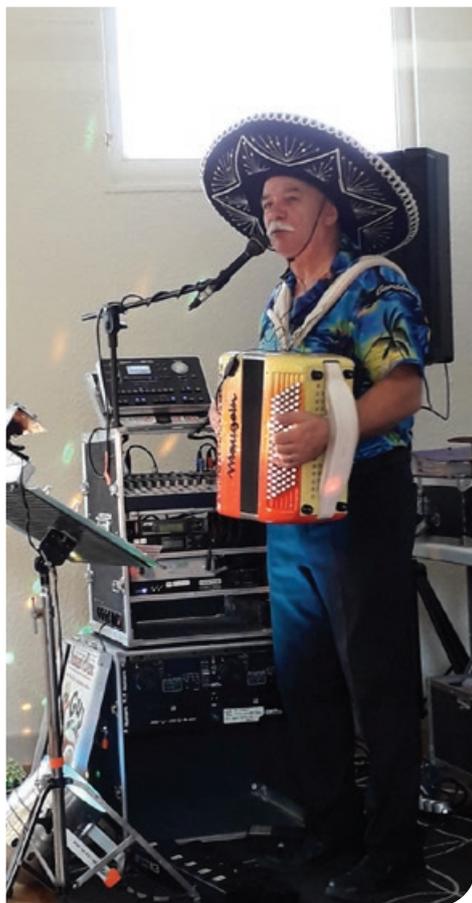
L'après-midi commence par plusieurs lotos avec remise d'un (petit) lot au vainqueur et après cette saine fatigue, un goûter très apprécié est servi.

Cette année, un repas « choucroute » avec animation musicale et tombola a eu lieu le 26 octobre, remportant un vif succès (avec regret, des inscriptions ont été refusées).

Un repas réservé au club est prévu en décembre (repas de Noël) et un autre en mars (grenouilles). Ambiance chaleureuse garantie !

Si les journées vous paraissent longues, si vous avez envie de retrouver des amis, de faire de nouvelles connaissances, venez nous rejoindre, nous serons très heureux de vous accueillir...

**La Présidente,
Michèle PANIZ**



↳ Les Anciens de Geneuille

Prochaines retrouvailles prévues dans l'année 2020 autour d'un repas.

Renseignements et inscriptions auprès de

- Madeleine Charlet - Tél. 03 81 57 71 55
- Michèle et Christian Paniz - Tél. 06 71 60 15 53
- Lionel Mivelle - Tél. 03 81 57 78 50
- Patrick Oudot - Tél. 06 88 62 34 56



Familles Rurales

L'association Familles Rurales de Geneuille, une association du « PAR » et du « POUR »

Notre association est la vôtre, portée PAR des personnes de la commune, POUR les personnes de la commune.

C'est l'occasion de faire appel à toutes les personnes qui veulent investir un peu de temps pour porter collectivement des projets dans notre village : périscolaire, activités sportives, culturelles ou manifestations. N'hésitez pas à rejoindre la vie associative qui, vous le verrez, ne manque pas d'audace et de dynamisme.



Le périscolaire

L'équipe d'animation est dirigée par Céline Moreau et son adjointe Anne-Sidonie Michel, toutes deux titulaires du BAFA. Les animatrices (toutes diplômées BAFA) Katia Andréani, Charline Kauffmann, Annie Vuillier et Léane Grenouillet assurent de manière régulière l'encadrement des enfants et les animations.

Christelle Senneville assure l'entretien des locaux et la logistique des repas avec le reste de l'équipe et participe également aux animations auprès des enfants.

Enfin Valentin Girard, étudiant à l'UPFR des sports, encadre les ateliers sportifs du mardi soir.

Le périscolaire est ouvert tous les jours d'école à tous les enfants scolarisés à Geneuille. C'est une structure type centre de loisirs, ce qui implique du temps pour effectuer des activités comme des jeux ou du bricolage. Nos locaux permettent un accès rapide et sécurisé depuis l'école avec une salle de restauration séparée de la salle d'activité, ainsi qu'un espace extérieur où peuvent jouer à loisir les enfants.

Le matin de 7h30 à 8h30

L'accueil se fait de 7h30 à 8h, puis les enfants sont en activités de 8h à 8h30.

Le midi de 11h30 à 13h20

Le repas est pris dans les locaux, les enfants s'y rendent accompagnés de l'équipe d'animation.

Jusqu'à 65 enfants prennent leur repas le midi dans la salle de restauration avec un fonctionnement en deux services.

Depuis février, nous avons changé de restaurateur et c'est désormais Romain Marion qui les confectionne et nous livre. Nous bénéficions d'une cantine alternative incluant du fait-maison, des produits locaux et des produits issus de l'agriculture biologique.

Le soir de 16h30 à 18h30

Un goûter est organisé de 16h30 à 17h avec l'introduction de fruits issus de l'agriculture biologique livrés par notre restaurateur Romain Marion deux soirs par semaine. Ensuite différentes activités sont proposées aux enfants de 17h à 18h30, avec la possibilité d'un accompagnement aux devoirs.

Membres du Conseil d'administration

- Sylvain Quinart
Président
- Elian Latger
Vice-Président
- Emmanuelle Grenouillet
Trésorière
- Aline Giacomel
Secrétaire
- Axèle Charpillat
Secrétaire Adjointe
- Émilie Pierron-Prudent
Membre du CA
- Stéphane Blond
Membre du CA
- Jean Marc Chalopin
Membre du CA
- Patrice Pierrat
Membre du CA

Vie associative

Des ateliers sportifs et artistiques sont organisés chaque semaine, l'un pour les enfants de moins de 6 ans et l'autre pour les plus de 6 ans.

Les activités proposées changent après chaque période de vacances scolaires.



PÉRIODES	ATELIERS SPORTIFS		ATELIERS ARTISTIQUES	
	- de 6 ans	+ de 6 ans	- de 6 ans	+ de 6 ans
Septembre / octobre	Jeux collectifs	Floor-ball	Jardinage	
Novembre / décembre	Gym 3 pommes	Lutte / Judo		Diamond painting
Janvier / février	Art du cirque	Art du cirque	Arts plastiques (Nadine Meunier)	Couture : création d'un paravent en carton et tissu
Mars / avril	Lutte / Judo	Frisbee	Fabrication de nichoirs à oiseaux	
Mai / juin	Éveil aux sports collectifs	Basket / Handball		Apprendre à agrandir un dessin à l'aide d'un quadrillage

Les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs prennent le relais du périscolaire le mercredi et pendant les vacances.

Afin de faciliter le retour à la semaine des quatre jours, nous avons réorganisé du mieux possible l'accueil du mercredi en proposant aux familles une inscription à la carte : journée, ½ journée, matin + repas et repas + après-midi.

Le centre est donc désormais ouvert de 7h30 à 18h30, avec un accueil échelonné sur toute la matinée afin de permettre aux enfants de pouvoir dormir un peu plus longtemps le mercredi matin.

Les petites vacances

À l'exception des vacances de Noël, où la demande est très faible, le centre est ouvert une semaine sur deux à chaque

période (la 1^{ère} semaine pour février, avril et octobre, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h).

Nous avons organisé un après-midi avec différents ateliers cuisine « parents/enfants » durant les petites vacances de printemps en présence de Romain Marion. Puis nous avons terminé la journée par un buffet avec les familles.

Les grandes vacances

Le centre de loisirs est également ouvert au mois de juillet.

Cette année, 17 enfants sont partis en mini-camp au camping de Noidans-le-Ferroux où ils ont pu participer à différentes activités sportives et ludiques. Un après-midi cyclisme a été organisé cet été avec l'aide précieuse de

l'association de cyclisme de Geneuille. Nous remercions encore vivement son président M. Didier Marinasse.

Durant toutes ces périodes de vacances, les enfants ont pu également participer à de nombreuses sorties, comme par exemple une journée à Balaiseaux au centre équestre du château de Sainte-Marie, des séances cinéma, bowling, etc.

Vous pouvez rencontrer Céline Moreau ou Anne-Sidonie Michel toute l'année pendant les heures d'ouverture du périscolaire ou des accueils de loisirs.

03 81 21 63 80 / 06 87 08 44 25
ci.geneuille@famillesrurales.org
 2 impasse de l'ancienne Cure
 25870 Geneuille

Activités sportives et culturelles

Pour ne manquer aucune information sur les actions que nous proposons tout au long de l'année (manifestations, contact, horaires, tarifs...) retrouvez-nous sur notre page facebook : www.facebook.com/famillesrurales.geneuille ou notre site web : www.famillesrurales.org/geneuille.

Judo enfant

Suite à l'incendie du Dojo (ancienne poste), la mobilisation des enfants et de leurs parents pour remettre en état la surface de tatamis m'a fait chaud au cœur. Installé dorénavant dans la salle de la Libération, c'est chaque lundi à 18h30 que je prends plaisir à initier nos jeunes judokas aux valeurs éducatives de ce sport de combat. ■ Sylvain

Natation enfant

C'est dorénavant un roulement de parents en binômes qui assure le déplacement en bus pour accompagner le groupe d'enfants, chaque mercredi de 10h à 12h. Apprentissage de la natation « respirer, s'équilibrer et se propulser dans l'eau » en collaboration avec le Centre Omnisports Pierre Croppet. ■ Anne-Lise



Cardio-fitness et Aéro-danse

Respectivement le mardi de 20h30 à 21h30 et le mercredi de 18h30 à 19h30 à la Maison pour Tous. Ces deux cours sont encadrés par Nathalie, super coach sportive motivante et stimulante qui se met à la portée de tous. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! ■ *Émilie*



Marche Nordique

Cette année, nous testons la mise en place ponctuelle de marche nordique avec Julien, spécialiste de la discipline. Deux séances ont déjà eu lieu le samedi matin de 10h à 11h30. D'autres séances seront programmées tout au long de l'année. Venez nombreux. ■ *Axèle*



Pilates

Tous les mercredis de 19h30 à 20h30 à la Maison Pour Tous avec Julien, dans un encadrement efficace et bienveillant, nous travaillons nos muscles profonds qui permettent l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire. À la fin de l'année, santé assurée ! ■ *Aline*

Yoga

L'activité est encadrée par Édouard qui nous propose, pour cette 4^e année, le yoga de l'énergie et surtout le yoga selon Nil Hahoutof avec un travail sur la respiration, un temps de préparation et diverses postures. Depuis cette année, nous avons accès à la salle de motricité de l'école maternelle. Cette salle est très bien adaptée à l'activité et nous remercions la Mairie et la directrice de l'école de nous avoir autorisé son accès. ■ *Françoise*

Méditation

« Quand on s'assoit pour méditer, on laisse derrière soi l'idée du parfait méditant, de la méditation idéale et des résultats préconçus. On s'entraîne tout simplement pour apprendre à être présent. » (Pema Chödrön) Cette nouvelle activité « Méditation » vous est proposée chaque lundi de 20h à 21h30 à la Maison pour Tous. ■ *Vincent*

Apéro lecture

Un jeudi par mois de 20h30 à 22h nous échangeons autour d'un livre retenu par le groupe. C'est aussi l'occasion de découvrir des livres lus par les uns et les autres et d'élargir sa bibliothèque personnelle. ■ *Jean-Marc*

Conversation anglaise

Lundi de 17h45 à 18h30 pour les enfants et 18h30 à 19h15 pour les ados, ainsi que le mardi pour les adultes de 18h30 à 19h15.

Cette année, ces ateliers sont animés par Anne-Marie et Vincent, deux nouveaux intervenants, dans la salle des associations. L'intérêt de ces ateliers est d'améliorer votre verve tout en parlant dans la langue de Shakespeare ! ■ *Axèle*

Théâtre

La 14^e création de la compagnie de théâtre amateur Entremêlé, « La visite de la vieille Dame » de Dürrenmatt, a été présentée les 29, 30 et 31 juin 2019 sous la halle du jardin public de Devecey. Nous étions 10 comédiens de 12 à 73 ans à assurer les 15 personnages représentés dans cette pièce adaptée pour nous par le metteur en scène Théo Pierrat, comédien professionnel. Que Baptiste, Édouard, Françoise, Fabienne, Joachim, Jean-Marc, Léna, Marie et Patrice soient remerciés pour leur engagement et leur belle prestation. Ce sont plus de 140 personnes adultes et enfants qui ont pu rire et s'émouvoir de l'histoire présentée.

Cette création a bénéficié d'une subvention du Fonds national d'Encouragement aux Initiatives Artistiques et Culturelles Amateurs. Nous remercions la municipalité de Geneuille pour son soutien financier et la municipalité de Devecey pour l'accès gratuit à la halle. Nous vous donnons rendez-vous pour notre nouvelle création début mai 2020. ■ *Patrice, pour la Cie « Entremêlé »*



MOT DU PRÉSIDENT

Chers adhérents,

Je tiens tout d'abord à remercier vivement mon prédécesseur Stéphane Roels qui a tenu bon pour mettre en œuvre le projet de cantine éthiquement responsable. En effet, depuis février 2019, les petits Geneuillois bénéficient chaque midi d'un repas composé en majeure partie de produits frais et locaux (dont 20% en bio), cuisinés de manière traditionnelle. Ces repas sont confectionnés par le chef Romain Marion à Chaucey, avec des produits bruts, sans additifs ni conservateurs, servis dans des plats inox qui ont remplacé les plastiques jetables antérieurs.

Je ne vous cache pas que nous ne sommes pas peu fiers de devancer de plusieurs années les textes de loi qui viseront à favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Nous imaginons d'ailleurs pouvoir faire mieux et augmenter encore la part de produits bio et locaux dans les années à venir.

Côté pratique, les parents utilisateurs du périscolaire et de l'accueil de loisirs pourront découvrir début 2020 le « portail familles », qui facilitera grandement les modalités de fonctionnement du service : inscription/désinscription, facturation par mail, prélèvement automatique...

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration ainsi que leur famille pour leur engagement, leur bonne humeur et leur dynamisme. Initiés l'année écoulée, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour nos manifestations 2020 : randonnées en marche nordique, journée de l'environnement qui avait collecté un volume important de déchets, surprise des « Entremêlés » et le tant attendu tournoi de Mølkky.

En vous souhaitant à tous et à toutes une très belle année 2020,

Sylvain QUINART
frgeneuille@gmail.com



Amicale des Donneurs de Sang de Devecey et ses environs

La petite histoire de l'Amicale des Donneurs de Sang de Devecey et ses environs

1974 : Création de la section de Devecey placée sous la tutelle de l'association de Besançon à laquelle elle est affiliée.

1997 : La section de Devecey devient autonome et prend le nom de « Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Devecey et ses environs » dont le premier président est Rolland BOLE.

Aujourd'hui : L'amicale compte 15 membres et continue son action à travers cinq collectes annuelles et des actions de promotion.

Contact :
adsbdevecey@gmail.com

En relation avec l'Établissement Français du Sang de Besançon, l'Amicale organise des collectes sur le secteur de Devecey. Sa mission est également de promouvoir les valeurs du don et de trouver de nouveaux donneurs pour permettre de répondre aux besoins en sang et en produits dérivés, indispensables pour les interventions chirurgicales ou les traitements hospitaliers.

Nos collectes 2020 à la salle Develçoise

Mardi 18 février	16h-20h
Mardi 5 mai	16h-20h
Mardi 30 juin	16h-20h
Samedi 5 septembre	9h-12h30
Samedi 31 octobre	9h-12h30

10 000 dons sont nécessaires **chaque jour** en France.

Aucun traitement ne peut se substituer au sang humain.

Merci de votre mobilisation !

Le don du sang

On peut être **DONNEUR** de **SANG** dès son 18^e anniversaire et jusqu'à la veille de ses 71 ans.

Il suffit de prendre un peu de temps pour se présenter aux collectes de son secteur ou pour se rendre à la Maison du don de Besançon, 8 rue du Dr Jean-François Xavier Girod.

Faire un don ne présente aucun risque. Il est possible 4 fois par an pour les femmes et 6 fois par an pour les hommes en respectant un intervalle de 8 semaines entre chaque prélèvement.

1 heure = un don = 3 vies sauvées !

Quelques chiffres

Geneuille reste la 2^e commune d'origine des donneurs qui se déplacent pour les collectes à la maison Develçoise.

Ces donneurs représentent 7% des personnes en âge de donner habitant à Geneuille.

Ce taux de générosité positionne Geneuille en 3^e place dans le classement des dix premières communes dont les habitants viennent donner leur sang à l'occasion des collectes de Devecey, juste derrière Bonnay.

MÉDITATION

Venez rejoindre le groupe de méditation de Geneuille le **lundi de 20h à 22h**, à la salle pour tous.

Renseignements et inscriptions : Vincent BENARD
benardvincent@free.fr

La séance comprend mise en mouvement, cycles de méditation assise et marchée, lecture d'enseignement.

Frais : adhésion à Familles Rurales de Geneuille (20€/an/famille) + activité : 45€/an

« Quand on s'assoit pour méditer, on laisse derrière soi l'idée du parfait méditant, de la méditation idéale et des résultats préconçus. On s'entraîne tout simplement pour apprendre à être présent. »

Pema Chödrön





Team Geneuille Vélo (TGV)

Fruit d'un RDV entre amis, Le TEAM GENEUILLE VÉLO (TGV) est devenu une association loi 1901 en janvier 2019, affilié à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

TEAM GENEUILLE VÉLO (TGV) veut promouvoir la pratique du cyclisme sous toutes ses formes dans les règles de sécurité, animer les territoires ruraux et sensibiliser les jeunes cyclistes des écoles primaires sur les dangers de ce mode de déplacement, en organisant des journées « écoles de cyclisme » en partenariat avec les associations périscolaires. Nous sommes aujourd'hui 90 adhérents de Geneuille et des villages environnants, avec un groupe de 13 féminines.

Nous organisons des sorties encadrées **tous les samedis, avec trois groupes de niveau** :

- Groupe 1 : 3 à 4 heures à des vitesses moyennes de 28 à 31 km/h ;
- Groupe 2 : 3 heures à des vitesses moyennes de 26 à 28 km/h ;
- Groupe 3 : 2 à 3 heures à des vitesses moyennes de 23 à 26 km/h.

Nous avons également organisé une randonnée ouverte à tous pour honorer un de nos sponsors : **La Subway Cyclo Rando** à Chalezeule.

Cette épreuve sportive eut un franc succès. Pas moins de 135 participants se sont retrouvés pour pédaler sur les trois parcours proposés : un aller-retour de 50 km dans la vallée du Doubs, une boucle de 70 km et enfin un circuit de 100 km qui a permis de profiter des routes du premier plateau.

Cette journée ensoleillée s'est terminée de manière conviviale pour les participants autour d'un repas offert, inclus dans l'inscription.



Nous avons réalisé une **journée d'initiation à la pratique du vélo** en partenariat avec le Centre de Loisirs de Geneuille.

Ce fut une grande réussite et les enfants prirent beaucoup de plaisir à participer aux différents ateliers proposés.

Vous trouverez également de plus amples détails de cette journée dans l'article du périscolaire.

Un **groupe WhatsApp TGV** permet de dynamiser les échanges entre les participants. Ainsi, de nombreuses sorties originales se sont réalisées grâce à cette application : balade dans les Vosges, le Haut-Jura et les Alpes. Ont également été organisés des stages lointains, au Stelvio et Tenerife.

Bureau

Président du TGV

Didier Marinasse
06 74 54 45 64

Vice-Président du TGV

Jean Luc Thiebaud
06 75 19 71 96

Trésorier

Étienne-Marie Moyse
06 70 81 05 27

Secrétaire

Hervé Mouillet
06 88 86 01 58

Responsable communication

Paul Petitjean
06 59 25 02 81

Contacts

06 70 81 05 27
emmoyse@wanadoo.fr
06 88 86 01 58
herve.mouillet@gmail.com
<https://www.facebook.com/Team-Geneuille-Vélo-457233991049363/>

Le TGV va continuer de grandir et en 2020, le club sera **affilié à la Fédération Française de Cyclisme**, fédération principale pour la pratique du vélo en compétition.

20 coureurs porteront ainsi les couleurs du TGV en 2020 et pourront s'adonner à une pratique en compétition du cyclisme. Nous espérons d'excellents résultats pour ces derniers, mais surtout beaucoup de plaisir grâce aux activités proposées par le club pour les adhérents.

Nous organiserons également **La Subway 2020** le 1^{er} mai et le **Prix de Voray 2020**, un Gentleman qui se veut familial. Notre Assemblée Générale aura lieu le vendredi 24 janvier 2020. Nous invitons les cyclistes intéressés à venir nous rejoindre pour plus d'informations.

Notre association étant déclarée d'intérêt général, avec une défiscalisation à 66% des dons, de nombreux sponsors ont rejoint notre projet : PressEquip, Subway, DmTex, Montain Expert, Intersport, Rioz Contrôle Technique, DATC, Avenir Fermeture, AFULudine...

Le Relais Familles Assistantes Maternelles de la Dame Blanche

Formations continues programmées

Préparation du certificat « Sauveteur secouriste du travail » (SST)
dans le cadre de la prise en charge de l'enfant (durée 14h - dates à définir).

Objectif(s) :

- Intervenir auprès de toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise.
- Contribuer à la diminution des risques dans son quotidien professionnel.

Adapter sa communication avec l'enfant selon Faber et Mazlich

Objectif(s) :

À l'issue de la formation, vous aurez acquis de nouvelles compétences de communication. Vous serez en capacité d'analyser les réactions de l'enfant, d'ajuster votre posture professionnelle et ainsi de faciliter les échanges avec l'enfant accueilli.

Points clés (objectifs pédagogiques) :

1. Adapter sa posture professionnelle à l'enfant.
2. Comprendre les besoins et les manifestations du jeune enfant selon son degré d'autonomie.
3. Accompagner l'apprentissage de la communication de l'enfant.

Parler avec un mot et un signe

(durée 21h) les samedis 22 février, 14 et 28 mars

Pratiquer la communication gestuelle associée à la parole, dans une démarche de communication bienveillante.

L'accueil d'enfant hors agrément : les conséquences

Les conséquences pour l'assistante maternelle :

L'article L 421-12 et l'article L321-4 du Code de l'action sociale et des familles stipulent que le fait d'accueillir à son domicile moyennant rémunération des mineurs sans agrément, est puni de **3 mois d'emprisonnement** et de **3750€ d'amende**.

De plus, suivant l'article L 8221-3 du Code du travail, l'infraction de travail dissimulé, c'est-à-dire non déclaré à l'administration fiscale, est punie d'un **emprisonnement de 3 ans** et d'une **amende de 45000€**.

Les conséquences pour le parent-employeur :

- La convention collective des assistantes maternelles est non applicable.
- Les versements des prestations CAF seront arrêtés et la révision des sommes versées indûment sera entamée.
- Les articles L8221-5 et 8224-1 du Code du travail punissent de 3 ans d'emprisonnement et de 45000€ d'amende le fait de dissimuler un emploi, c'est-à-dire de ne pas le déclarer.
- Le parent-employeur peut être assigné par le salarié au tribunal des Prud'hommes ou au tribunal pénal pour fausses déclarations.

RELAIS PETITE ENFANCE

Maison de la Petite Enfance
15 route de Bonnay
25870 Devecey

03 81 56 85 52

ou

06 88 60 18 80

rfam.ccvdb@francas-doubs.fr

www.francas-doub.fr



FONDANT BETTERAVE - CHOCOLAT

Ingrédients

- 150 g chocolat
- 4 càs huile d'olives ou huile de pépins de raisin
- 4 oeufs
- 6 càs sucre
- 4 càs farine
- 1 betterave cuite (moyenne)

Faire fondre le chocolat au bain-marie avec l'huile.

Dans un saladier, casser les oeufs et ajouter le sucre.

Fouetter pour obtenir un mélange mousseux.

Incorporer la farine, le chocolat.

Ajouter la betterave râpée ou mixée.

Mélanger. Mettre dans un moule beurré.

Enfourner 15 (fondant) à 20 mn (à point).



SAPIN DE NOËL

Matériel

- 1 rouleau de papier toilette vide, du carton, des gommettes, des ciseaux, 1 crayon, 1 cutter

Réalisation

Dessiner la forme d'un triangle dans un carton

(vous pouvez faire peindre le fond).

Coller des gommettes.

Faire une fente dans le rouleau de papier toilette au cutter.

Décorer le rouleau avec des gommettes

(on peut le peindre aussi avant).

Insérer le triangle.

Décorer pour former un sapin.





Brigade de Gendarmerie d'École-Valentin et Recologne

Toute l'année, de jour comme de nuit, ils interviennent pour nous protéger, pour protéger nos biens, mais aussi pour faire respecter la loi et nous rappeler à l'ordre. Ce sont les gendarmes de la COB (Communauté de Brigade) ÉCOLE-VALENTIN. Installée à École-Valentin en 2005, la brigade compte depuis 2019 un effectif de 32 gendarmes, 7 femmes et 25 hommes.

Petit rappel : la Gendarmerie Nationale est une branche de l'armée de terre qui présente la particularité d'être placée sous deux ministères : le Ministère de la Défense pour la gestion, notamment en ressources humaines et son emploi en opérations extérieures, et le Ministère de l'Intérieur pour l'emploi sur le sol national.

Comment devient-on gendarme ?

L'entrée se fait par concours interne ou externe. Le concours interne est ouvert aux gendarmes adjoints volontaires (engagement contractuel renouvelable chaque année et ce jusqu'à 5 ans) ; le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat. Il vous faut déposer un dossier au CIR (Centre d'Information et de Recrutement) puis, dans les deux cas, réussir le concours (écrit, oral et sport).

Suivent 8 mois de formation militaire dans l'une des écoles de sous-officiers de gendarmerie (Dijon, Montluçon, Chaumont, Châteaulun, Tulle) où vous apprenez les actes élémentaires du

combattant et tout ce qui concerne la police judiciaire, la police de la route, le maniement des armes, le maintien de l'ordre...

Suit votre affectation en rapport avec votre classement et vous voilà sous-officier de gendarmerie.

La carrière suit les échelons de l'armée avec, à chaque fois, un examen, une formation ou des jours de stage. À partir du grade de Lieutenant, vous êtes officier.

Les actions de la Gendarmerie se répartissent en 5 branches

- **La Gendarmerie Départementale** comprenant les brigades, les escadrons de sécurité routière (pelotons autoroute et motards) et les unités de recherche (brigade des recherches et sections de recherches).
- **La Gendarmerie Mobile** qui assure le maintien ou le rétablissement de l'ordre et renforce également les unités d'outre-mer.
- **La Garde Républicaine**, unité d'élite et de prestige qui assure



la surveillance des édifices gouvernementaux (Assemblée Nationale, Élysée, Sénat...) et des parcs nationaux (Chambord...).

- **Les Unités Spécialisées :** gendarmerie maritime, gendarmerie des transports aériens, unité enquêteurs subaquatiques (les plongeurs), équipes cynophiles, peloton de montagne, spéléo, hélico...
- **Les Unités d'Élite :** le GIGN (Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale), le GSPR (Groupe de Sécurité du Président de la République)...



Quelles sont les missions de la Brigade d'École-Valentin Recologne ?

Elles sont nombreuses et diverses et occupent les membres de la Brigade jusqu'à 70 heures par semaine (8 heures quotidiennes auxquelles s'ajoutent toutes les interventions imprévues et les services nocturnes).

- **Police judiciaire** : enquêtes sur plaintes directes des victimes ou transmises par le procureur de la République ; événements constatés en patrouilles.
- **Sécurité Routière** : police de la route, accidents, recherche de conduites addictives (alcoolémie - conduite sous l'empire de produits stupéfiants)...
- **Police Administrative**, sous les ordres du Préfet : étrangers en situation irrégulière, ouverture de débits de boissons, expulsions locatives, contrôle de l'organisation de manifestations sportives...
- **Police militaire** : désertions, accidents impliquant un véhicule militaire...
- **Expulsion des étrangers en situation irrégulière** : reconduite à la frontière ou vers un Centre de Rétention Administratif (Metz, Mesnil-Amelot...).
- **Prévention de proximité** : patrouilles de surveillance.



En conclusion, nous sommes bien loin des images désuètes du gendarme Bourvil ou des images drôlatiques des gendarmes de Saint-Tropez : les gendarmes de la Brigade d'École-Valentin Recologne sont jeunes, sportifs, entraînés et compétents.

Je tiens enfin à remercier le Lieutenant Henriot qui a accepté, malgré un emploi du temps chargé, d'ajouter une mission supplémentaire à la liste précitée en m'accordant un temps d'entretien pour notre Bulletin Communal.

Sylvie COUNIO

Hommage à André Feuillet

Né à Geneuille le 17 février 1932,
décédé le 11 novembre 2019.

« J'ai vu le jour en février 1932 dans la maison familiale sise au beau milieu du village. Il comptait alors moins de 400 habitants. »



Il racontait souvent un souvenir de la période d'occupation pendant la dernière guerre qui l'avait particulièrement marqué :

« C'était l'hiver 1941, il faisait très froid. Une importante couche de neige recouvrait tout. Je me trouvais dehors en train de jouer quand un soldat allemand sortit de l'épicerie « Les Docks » portant sur une épaule un bon cageot d'oranges. Je regardais ces oranges avec envie ce que remarqua cet individu. En riant, il s'avança vers moi en disant « T'en veux une ? ». Bien sûr, je m'avançais confiant vers lui qui, posant son cageot, prit une boule de neige qu'il m'envoya sérieusement dans le ventre. Et, tandis que je pleurais, lui riait très fort. Cette orange, je ne l'ai jamais digérée. »

« À 18 ans, je quittais mon village pour y revenir plus de 30 ans plus tard où je me sentais comme un étranger. » (Extraits d'articles parus dans le Bulletin Communal de Geneuille).

En effet, engagé dans la « Coloniale », il passe trois ans au Sénégal, puis revient sur le territoire métropolitain en 1956 et s'engage dans la Gendarmerie. La même année il se marie avec Colette. Sa première affectation est dans la Loire où le couple demeurera quelques années. Suivront d'autres affectations les années suivantes au cours desquelles la famille va s'agrandir.

Puis André Feuillet quitte l'armée avec le grade de Maréchal des Logis Chef et revient dans son village natal. Il va alors travailler jusqu'à sa retraite aux HLM de Besançon.

Retraite ne signifie pas inaction et André Feuillet devient correspondant de l'EST RÉPUBLICAIN, rendant compte fidèlement de tous les événements survenant dans Geneuille et les villages alentour pendant 14 ans.

Monsieur Feuillet, tout le village de Geneuille vous dit merci et au revoir.

SDIS 25

La première pierre a été posée le 13 décembre 2017 et le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs a été **inauguré le 9 novembre 2019** à Moncey, en présence de Monsieur Mathurin, préfet du Doubs, de Monsieur Groperrin, sénateur du Doubs, du représentant de Madame la Présidente du Conseil Départemental du Doubs et du Conseil d'Administration du SDIS 25, des maires de Moncey (l'actuel et le précédent), des représentants

des communes de l'ancienne Communauté de Communes Dame-Blanche Bussièrre et du Lieutenant-Colonel Colard, chef du groupement territorial Ouest.

Ce nouveau centre sera mieux adapté à servir une population de 4 250 habitants répartis sur 15 communes : Bonnay, Cendrey, Flagey-Rigney, Germondans, La Tour-de-Scay, Merey-Vieilley, Moncey, Ollans, Palise, Rigney, Rignosot, Thurey-le-Mont, Valleroy, Venise et Vieilley.



Mise en garde escroqueries et vols au préjudice de personnes âgées

Dans le cadre des mesures de vigilance à diffuser à vos administrés en cette fin d'année, je vous fais suivre l'information suivante relative à des escroqueries et/ou vols commis au préjudice de personnes âgées :

ALERTE CONCERNANT LES VOLS PAR RUSE COMMIS PAR DES VENDEURS DE CALENDRIERS POUR LA PÉRIODE D'OCTOBRE 2019.

Depuis le 7 octobre 2019, il est constaté sur la zone de nombreux vols par ruse perpétrés en règle générale au préjudice des personnes âgées ou fragiles. La Région Bourgogne-Franche-Comté est pour le moment plus concernée et impactée par ce phénomène. Le sillon Mosellan (Metz-Thionville) voit également plusieurs faits.

Le mode opératoire reste souvent le même et ne présente pas d'originalité. Un ou plusieurs individus se présentent au domicile des victimes et proposent la vente de calendriers au profit d'associations, de groupement locaux connus ou encore d'organismes caritatifs.

39 faits de « VOLS PAR RUSE » et 13 faits « PERSONNE SUSPECTES - RÔDEURS » proposant la vente de calendriers sont répertoriés sur la zone pour la période considérée.

CDEI (Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion)

Les chantiers travaillent principalement pour les communes et les EPCI, mais aussi pour le privé.

Leurs prestations : engazonnement, tonte de pelouse, taille de haies, coupe d'arbres, élagage, éhoupage, travaux de goudronnage (émulsion).

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :
accueil@cdei25.fr - Tél. 03 81 47 80 30.



AMR25

Le 26 octobre 2019, l'Association des Maires Ruraux du Doubs, lors de son Assemblée Générale, a fêté ses 30 années d'existence. Monsieur Daniel Cassard, maire de Belmont et président de l'AMR 25, avait convié Monsieur François Vion Delphin, conférencier, fin connaisseur de nos communes du Moyen-Âge à nos jours. Monsieur le Préfet Joël Mathurin, les sénateurs, les députés, les conseillers départementaux, les maires ainsi que les membres du bureau de l'association ont salué le travail de Daniel pour ses 18 années passées au service de l'AMR et sa passion à défendre et à soutenir les communes rurales.

VRAI
FAUX

RECYCLAGE STOP AUX ERREURS DE TRI

INATTENTION OU INCIVISME, LES ERREURS DE TRI ONT AUGMENTÉ SIGNIFICATIVEMENT DANS LE GRAND BESANÇON, DEPUIS L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI À TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES, IL Y A DEUX ANS. DE 15 % ENTRE 2010 ET 2015, LE TAUX D'ERREUR EST PASSÉ À 20 % EN 2018. DE MAUVAIS GESTES QUI ENGENDRENT DES SURCÔÛTS PAYÉS PAR TOUS LES USAGERS.

Dans le bac de tri, je peux mettre des objets en plastique ou en métal

FAUX

Une seule question à se poser pour bien trier : est-ce un emballage ? Oui : je trie ; Non : ça ne va pas dans le bac de tri. On ne met dans sa poubelle de tri QUE DES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS (emballages en plastique, en métal, en carton, briques alimentaires). Les objets en plastique, du jouet au mobilier de jardin doivent partir directement en déchetterie ; et surtout pas de couches (à jeter dans le bac gris !). Idem pour les objets en métal, outils, vieilles casseroles, aérosols ou rasoirs : direction la déchetterie.

Si je mets au tri un objet en verre, ce n'est pas grave

FAUX

Le verre ne doit absolument pas être déposé dans le bac de tri. Le verre brisé est dangereux et peut blesser les agents du centre de tri. En outre, mélangé à d'autres objets, il empêche le recyclage. C'est pourquoi, les bouteilles en verre (toujours bien vidées) doivent être jetées dans le conteneur à verre UNIQUEMENT. Tout ce qui est verre cassé, tessons de bouteilles, doit aller dans la poubelle grise.

Je peux emboîter mes emballages dans mon bac ou sac de tri

FAUX

Il ne faut jamais imbriquer les emballages les uns dans les autres – souvent de différents matériaux – car ils ne pourront pas être recyclés. Tous les contenants doivent être aussi vidés et raclés, mais il n'est pas nécessaire de les rincer. Petit rappel : les déchets doivent être déposés en VRAC dans le bac de tri ; surtout pas de sacs d'ordures ménagères ; ni de sacs contenant des déchets recyclables ; ils ne seront pas recyclés.

Les seringues, objets piquants ou tranchants sont proscrits

VRAI
bien emballés

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) ne doivent en aucun cas être déposés dans un bac de tri. Ils sont dangereux, car difficiles à détecter. Les piqûres accidentelles entraînent en outre un suivi médical sérieux pour les agents. En pharmacie, il est facile de se procurer « la boîte jaune » spéciale pour mettre ses déchets de soins ; la ramener dans la pharmacie qui les collecte quand elle est pleine (gratuit).



Pensez toujours aux agents qui collectent ou trient à la main vos déchets recyclables sur les tapis du centre de tri. Merci de respecter les consignes de tri. Une question ? Un doute ? Contacter le service 03 81 41 55 35 et www.grandbesancon.fr ; www.sybert.fr

Infos pratiques

2020
secteur A

GENEUILLE, MÉREY-VIELLEY, PALISE, TALLENAY

COLLECTE LE LUNDI

Décalée d'un jour après un jour férié
Début des collectes : 4h30

TOUTES LES 2 SEMAINES

 Semaines impaires
DÉCHETS RECYCLABLES

 Semaines paires
DÉCHETS RÉSIDUELS

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
M 1 férié	S 1	D 1	M 1	V 1 férié	L 1 férié
J 2	D 2	L 2	J 2	D 3	M 2
V 3	L 3	M 3	V 3	L 4	M 3
S 4	M 4	M 4 10	S 4	M 5	J 4
D 5	M 5	J 5	D 5	M 6	V 5
L 6	J 6	V 6	L 6	M 7	S 6
M 7	V 7	S 7	M 7	D 7	D 7
M 8	S 8	D 8	M 8	V 8 férié	L 8
J 9	D 9	L 9	J 9	S 9	M 9
V 10	L 10	M 10	V 10	D 10	M 10
S 11	M 11	M 11	S 11	L 11	J 11
D 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12
L 13	J 13	V 13	L 13 férié	M 13	S 13
M 14	V 14	S 14	M 14	J 14	D 14
M 15	S 15	D 15	M 15	V 15	L 15
J 16	D 16	M 17	J 16	S 16	M 16
V 17	L 17	M 18	V 17	D 17	M 17
S 18	M 18	M 19	S 18	L 18	J 18
D 19	J 19	V 20	D 19	M 19	V 19
L 20	M 20	S 21	L 20	M 20	S 20
M 21	V 21	D 22	M 21	J 21 férié	D 21
J 22	D 22	L 23	J 22	V 22	M 22
V 23	L 23	M 24	V 23	S 23	M 23
S 24	M 24	V 25	S 24	D 24	M 24
D 25	M 25	J 26	D 25	L 25	V 25
L 26	J 26	V 27	L 26	M 26	V 26
M 27	V 27	S 28	M 27	M 27	S 27
M 28	S 28	D 29	J 28	V 28	D 28
J 29	L 29	L 30	V 29	L 29	L 29
V 30	M 30	M 31	M 30	S 30	M 30
J 31	S 31		J 31	D 31	D 31

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1
J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2
V 3	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3
S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4
D 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5
L 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6
M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	L 7
M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8
J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9
V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10
S 11	M 11	V 11	D 11	M 11 férié	V 11
D 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12
L 13	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13
M 14 férié	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14
M 15	S 15 férié	M 15	J 15	D 15	M 15
J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16
V 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17
S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18
D 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19
L 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	L 21
M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22
J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23
V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24
S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25 férié
D 26	M 26	S 26	L 26	J 26	S 26
L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27
M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28
M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29
J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30
V 31	L 31	M 31	S 31	J 31	J 31

État-civil 2019



Mariages

- CHAY Géraldine & SIMAO Alfred 05/04/2019
- DA CUNHA LEAL NETO Laura & BOISOT Davy 15/06/2019
- ROJAS GARCIA Laura & ROGUES Maxime 06/07/2019
- DUCRET Marjolaine & BADELIER Renaud 17/08/2019
- BOLLE Magalie & AIKO Jems 21/12/2019



Naissances

- RUDE Lilia 18/03/2019
- BADELIER Raphaël 22/04/2019
- GALLINET Chloé 16/05/2019
- MALBAULT Jade 17/05/2019
- MALBAULT Chloé 17/05/2019
- LACROIX Raphaël 23/07/2019
- BOLLE Naminty 30/08/2019
- MARTIN Robin 08/10/2019



Décès

- MARTINEZ Michèle 06/03/2019
- MORIANO NIETO Jean 24/04/2019
- DEBOUVRY veuvé SOUDY Françoise 12/06/2019
- JOANNES Robert 02/07/2019
- FEUILLET Serge 17/10/2019
- FEUILLET André 11/11/2019
- CORNEILLE épouse QUARTO Karine 13/11/2019

Plan de Geneuille

- limite commune
- voies de desserte transport ferroviaire

Plan détaillé à consulter devant la mairie



Services

↳ Location de salles

Maison pour Tous

Réservée aux habitants de Geneuille
M. François LONGERON • Tél. 03 81 57 71 14

Salle de la Libération

Réservée aux habitants de Geneuille
Renseignements auprès de l'Agence
Postale Communale • Tél. 03 81 81 39 55

↳ Services aux habitants

INTERMED

121 Grande-Rue • 25000 BESANÇON
Tél. 03 81 81 54 79
Permanences salle des Associations
se renseigner au secrétariat de mairie.

Agence Postale Communale

5 rue Lyautey • Tél. 03 81 81 39 55

Garage Geneuille Automobiles

ZA Les Planches • 61 rue Lyautey
Tél. 03 81 57 71 74

Taxis de Geneuille

- Taxis GRÉGOIRE
Tél. 06 33 57 66 69
- M. DOS SANTOS
Tél. 03 81 57 67 66 ou 06 08 36 47 93

Centre Médico Social

6 route de Besançon - 25870 DEVECEY
Assistante Sociale : Mme Denizot
Tél. 03 81 56 73 50
Ouverture du lundi au jeudi
9h-12h / 13h30-17h30
vendredi 9h-12h

↳ Services assurés

Compétences périscolaires Familles Rurales à Geneuille

Tél. 03 81 21 63 80 ou 06 87 08 44 25

Syndicat Intercommunal Petite Enfance à Devecey

Tél. 03 81 56 83 63

Relais familles assistantes maternelles

Tél. 03 81 56 85 52 ou 06 88 60 18 80

Ordures ménagères CAGB

Tél. 03 81 45 55 35

Transports GINKO

Horaires sur réservation
Tél. 03 70 27 71 60 avant 18h



Comptes-rendus du Conseil
disponibles en Mairie et sur internet
<http://www.mairiedegeneuille.fr>

↳ Santé

Médecin

Dr Daniel POURCELOT 71 rue Maupomet
Tél. 03 81 57 71 57

Médecin de garde Tél. 3966 la nuit,
le week-end et les jours fériés.

Kinésithérapeutes 16 rue Maupomet

Mme Laurence VALNET
M. Bruno FONTAINE
M. Antoine GAUCHE
Tél. 03 81 57 67 72

Infirmier DE

M. Jean-Sébastien OUDOT
24, rue Lyautey
Tél. 03 81 62 19 82 ou 06 75 87 92 82
Permanences lundi - mercredi de 9h à 9h30
ou sur rendez-vous

↳ Numéros d'urgence

- Pompiers • 18
- Samu • 15
- Urgences N° européen • 112
- Police • 17
- Gendarmerie d'École Valentin • Tél. 03 81 21 16 60 (1 rue des Tilleuls)
- Hôpital • Tél. 03 81 66 81 66 (standard CHU)
- Centre antipoison • 15 (Besançon) ou Tél. 03 88 37 37 37 (Strasbourg)
- GDF Urgence Sécurité Gaz • Tél. 0 800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)